



2021-2022

RAPPORT ANNUEL

Centre de services scolaire du Littoral



**Centre
de services scolaire
du Littoral**

Québec



MESSAGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE du Centre de services scolaire du Littoral



Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec fierté et enthousiasme que je vous présente le *Rapport annuel 2021-2022* du Centre de services scolaire du Littoral. Bien que l'année scolaire ait été marquée, encore une fois, par la gestion de la pandémie et de ses vagues successives, je peux affirmer que nos équipes des écoles et des centres ont su relever le défi avec professionnalisme et une grande capacité d'adaptation. De ce fait, nos élèves ont pu bénéficier d'une qualité de services pédagogiques exceptionnels.

Le présent rapport annuel rend compte du travail impressionnant des membres du personnel et de son incidence positive et déterminante sur nos élèves et nos équipes-écoles. Les efforts considérables déployés ne sont pas passés inaperçus. Grâce à leur engagement et leur bienveillance, nous avons atteint un taux de diplomation et de qualification dans les meilleurs de la province; soit un taux de 91,4 %.

Les enjeux de la prochaine année seront assurément de trouver des solutions à la pénurie de personnel afin d'être en mesure de maintenir les services de qualité auxquels tous nos élèves ont droit. En tant que nouvel administrateur du centre de services scolaire, j'ai confiance qu'avec l'engagement et le dévouement de nos équipes, nous réussirons à mener chacun de nos élèves à poursuivre leurs apprentissages pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel.

Notre volonté à nous améliorer de façon continue représente, pour la prochaine année, un objectif qui se poursuit. À l'aube d'un renouvellement de notre *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR), qui guide les orientations du centre de services scolaire, des consultations auront lieu en 2022-2023 auprès de toute la communauté scolaire. Nous souhaitons atteindre un niveau de participation digne de l'implication des gens de la Basse-Côte-Nord et de l'Île-d'Anticosti.

En terminant, nous misons actuellement sur la bienveillance dans nos actions et dans notre engagement. Vous constaterez que les informations provenant de chacune des sections du présent rapport annuel sont à l'image de cette valeur.

Bonne lecture!

Marc-André Masse
Administrateur

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire du Littoral.....	3
1.1. Le centre de services scolaire en bref	3
1.2. Faits saillants	3
1.3. Services éducatifs et autres services	4
2. Gouvernance du Centre de services scolaire du Littoral	10
2.1. Conseil d'administration	10
2.2. Autres comités de gouvernance.....	10
2.3. Code d'éthique et de déontologie	11
2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats.....	12
3.1. Plan d'engagement vers la réussite	12
3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence	15
3.3. Procédure d'examen des plaintes	16
4. Utilisation des ressources.....	17
4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire du Littoral.....	17
4.2. Ressources financières	18
4.3. Gestion et contrôle des effectifs	20
4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	20
4.5. Ressources matérielles et informationnelles	21
5. Annexe du rapport annuel.....	22
Rapport du protecteur de l'élève	22

1. Présentation du Centre de services scolaire du Littoral

1.1. Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire du Littoral, de son statut particulier, est unique dans la province du Québec, tout comme le sont les commissions scolaires Crie et Kativik. Fondé en avril 1967, il est administré par un administrateur, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui remplace le conseil d'administration et la direction générale. Le centre de services scolaire dessert les écoles et les centres d'éducation des adultes situés à l'extrémité est du Québec, soit en Basse-Côte-Nord, sur le territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) du Golfe-du-Saint-Laurent et sur celui de la MRC de Minganie pour l'Île-d'Anticosti. Toutes les municipalités comprises entre Kegaska et Blanc-Sablon ainsi que celle de Port-Menier ont des populations qui varient entre 100 et 1000 habitants. Ce vaste territoire d'environ 460 kilomètres est non desservi par un réseau routier, sauf pour l'extrémité ouest à Kegaska et pour la portion est où la route 138 relie au Labrador les villages de Vieux-Fort, Rivière St-Paul, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Blanc-Sablon. Plus spécifiquement, le Centre de services scolaire du Littoral offre des services dans neuf villages anglophones (Kegaska, Chevery, Harrington Harbour, La Tabatière, Mutton Bay, Rivière St-Augustin, Vieux-Fort, Rivière St-Paul et Blanc-Sablon) ainsi que dans quatre villages francophones (La Romaine, Tête-à-la-Baleine, Port-Menier (Île-d'Anticosti) et Lourdes-de-Blanc-Sablon).

École	Village	Clientèle scolaire
St-Joseph	Port-Menier (Île-d'Anticosti)	17
Kegaska	Kegaska	8
Harrington	Harrington Harbour	15
Netagamiou	Chevery	39
Gabriel-Dionne	Tête-à-la-Baleine	3
Mecatina	La Tabatière	29
St-Augustine	Rivière St-Augustin	44
Mountain Ridge	Vieux-Fort	53
St-Paul	Rivière St-Paul	52
Mgr-Scheffer	Lourdes-de-Blanc-Sablon	172
Centre	Village	
Marie-Sarah	La Romaine	
St-Bernard	Lourdes-de-Blanc-Sablon	
St-Lawrence	Mutton Bay	

1.2. Faits saillants

Les faits saillants du Centre de services scolaire du Littoral pour l'année scolaire 2021-2022 inclus, entre autres :

- Réouverture du centre d'éducation des adultes St-Bernard;
- Accompagnement et formation des techniciennes en éducation spécialisée;
- Formation sur les outils pédagognumériques, dont des ateliers de programmation;
- Nomination d'un nouvel administrateur;
- Performance exceptionnelle de nos élèves aux compétitions régionales, provinciales et nationales;
- Conclusion du programme d'engins de chantier;
- Formation de toutes les écoles avec École branchée;
- Consultation sur l'importance de la langue française pour le personnel, les parents et les membres de la communauté de la municipalité de Blanc-Sablon.

1.3. Services éducatifs et autres services

L'organisation des Services éducatifs

En 2021-2022, les Services éducatifs étaient dirigés à temps plein par une directrice et une coordonnatrice. L'équipe des Services éducatifs était composée de douze professionnels, soit en psychoéducation, rééducation, travail social, orientation scolaire, pédagogie, pédagogie numérique, adaptation scolaire, bibliothéconomie, développement communautaire, vie étudiante, ainsi que de trois employés de soutien pour l'organisation scolaire, le secrétariat de gestion et les loisirs.

Les outils technologiques tels que TEAMS ont contribué grandement à favoriser les rencontres entre les professionnels et les équipes-écoles.

Les orientations de l'équipe des Services éducatifs tenaient compte des trois axes de la *Politique de la réussite éducative* du MEQ :

Axe 1 :	L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous.
Axe 2 :	Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite.
Axe 3 :	Des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite.

L'effectif scolaire

Au 30 septembre 2021, nous avons déclaré 431 élèves à notre centre de services scolaire, soit une diminution de 15 élèves par rapport à 2020-2021. De ce nombre, 201 élèves provenaient du secteur francophone et 230 élèves du secteur anglophone. Au total, 4 % des élèves ont été déclarés comme vivant avec un handicap ou une incapacité, tandis que 29 % des élèves ont été suivis de plus près puisqu'ils représentaient un risque de difficultés de comportement ou d'apprentissage.

Les partenaires et les collaborateurs

- Les organismes de la santé et des services sociaux locaux, régionaux et provinciaux;
- Les centres d'apprentissage communautaires (CLC);
- Les ressources régionales (secteur francophone);
- Les centres d'excellence (secteur anglophone);
- La Commission scolaire Eastern Shores et les centres de services scolaires de la Côte-Nord (secteur des jeunes);
- LEARN (cours à distance au secondaire);
- LCEEQ (Math Institute);
- L'Association des Coasters;
- RAP Côte-Nord.

Les services aux élèves et aux écoles en lien avec les priorités du Centre de services scolaire du Littoral

RELATION AVEC LES ÉCOLES - DIRECTIONS ET ÉQUIPES-ÉCOLES	
Prévention	Solutions - Priorités 2022-2023
Planification des horaires des professionnels dans les écoles basée sur les besoins des directions et des observations des professionnels.	Revoir les documents.

Préparation et révision de documents-cadres de notre centre de services scolaire. Guides : • Plan de lutte contre la violence et l'intimidation; • Protection de la jeunesse; • Techniques d'intervention; • Interventions en prévention du suicide; • TSA; • Radicalisation. Protocole : • Postvention du suicide; • Pistes d'intervention en cas de soupçon ou de divulgation d'abus ou de maltraitance. Politiques : • Adaptation scolaire; • Prévention de l'usage de substances psychoactives et de l'usage problématique d'Internet; • Admission et inscription. Règlement : • Concernant les cas de suspension et de renvoi d'élèves.	S'assurer que les documents sont facilement accessibles dans un endroit convivial pour les directions et les équipes-écoles, (cartables de référence dans les écoles). Accompagner le personnel sur l'existence et la façon d'utiliser les documents. Créer des « Aide-mémoires », au besoin, pour certains documents. Trajectoire pour la mise en place de PI.
Soutien aux directions pour l'organisation de leurs écoles, effectué principalement par Marie Hamel.	
ORGANISATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉLÈVES HDAA	
Prévention	Solutions - Priorités 2022-2023
Rencontres en équipe multidisciplinaire aux 6 semaines avec les directions.	Il faut développer les équipes-écoles dans la gestion du quotidien avec les élèves sans avoir besoin de faire des évaluations. Développer les capacités des équipes-écoles à avoir une gestion proactive en ayant un portrait de classe inclusive en regard de chaque enfant selon ses besoins. Révision de l'organisation des services des professionnels pour arriver à avoir une approche plus consultative qu'évaluative. Formation d'intervenants en gestion et prévention de crise.
Organisation des services en lien avec la Ràl (Réponse à l'intervention) pour les écoles Gabriel-Dionne, St-Joseph, Mgr-Scheffer et St-Augustine.	
Emphase mise sur les mesures d'intervention universelles.	
Instances locales : 2 rencontres. La dernière rencontre en mai a été annulée par manque de participants.	
Comité clinique : 10 rencontres, en date du 27 mai 2022.	
Évaluations en Comité clinique : 33 demandes faites.	
Nombre d'évaluation/dépistage en date du 20 mai 2022 :	
• Neurologie : 14; • Orthophonie : 23; • Ergothérapie : 39 dépistages et 15 évaluations; • Orthopédagogie : 1 suivi; • Psychoéducation : 7; • Travail social : 0.	
Suivis psychosociaux par nos services avec Marie-Philippe Asselin, Kelly Fequet, Tara-Lee Lavallée, Jean-François Rodrigue et Joannie Tardif, selon les besoins.	
Comité consultatif pour les services aux élèves HDAA (CCSEHDAA) : 3 rencontres.	

Accompagnement pour les TES faites par Marie-Philippe Asselin et Bruno Courville, 3 rencontres + accompagnement : • Rôle de l'éducateur en classe; • Les zones grises d'intervention; • Techniques d'observation (volet 1).	
Visites des ressources régionales : • Jannie Gauthier : 2 visites; • Sophie Caillerez : 1 visite.	
Soutien à distance des Agentes de service régional de soutien et d'expertise (ASRSE) et des Centres d'excellence.	
Plan d'intervention : Accompagnement des équipes-écoles par Bruno Courville, Marie-Philippe Asselin et Tara-Lee Lavallee, entre autres.	
Soutien aux équipes-écoles pour les programmes de formation axée sur l'emploi par Jean-François Rodrigue et Joannie Tardif.	
Comité d'intervention jeunesse (CIJ) : 2 rencontres.	
Programme de formation, trajectoires particulières : • CAPS : 3; • Défi-Challenge : 1; • DIP : 1; • Formation métier semi-spécialisé : 1; • Formation préparatoire au travail : 3; • Programme modifié (une ou plus. disciplines) : 3.	
ORGANISATION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES POUR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES	
Prévention	Solutions - Priorités 2022-2023
Programme de formation obligatoire : • Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP), mise à jour des plans d'action des écoles avec Jean-François Rodrigue et Joannie Tardif. Accompagnement selon les besoins des écoles; • Modélisation d'ateliers par Joannie Tardif et Jean-François Rodrigue; • Programme d'éducation à la sexualité, mise à jour des plans d'action des écoles avec Kelly Fequet et Tara-Lee Lavallée. Accompagnement selon les besoins des écoles; • Modélisation d'ateliers par Kelly Fequet et Tara-Lee Lavallée; • Programme de prévention des dépendances avec Kelly Fequet, Joannie Tardif, Marie-Philippe Asselin et Tara-Lee Lavallée; • Modélisation d'ateliers par Joannie Tardif, Marie-Philippe Asselin et Kelly Fequet.	Développer les capacités des équipes-écoles à avoir une gestion proactive de leur planification des apprentissages pour leurs élèves en ayant un regard sur les documents légaux.
Implantation de Mozaïk-Portail avec les directions, secrétaires, enseignants et parents avec l'aide d'Éric Caron.	
Transition scolaire : 1 rencontre avec les finissants de l'école Mgr-Scheffer (Transition vers le postsecondaire).	
Formations sur les technopédagogies offertes par Éric Caron.	

Formation de premiers soins en santé mentale en anglais et en français par une ressource externe.	
Soutien pour la Sanction des études par Jean-François Rodrigue et Nadia Beaudoin.	
Préparation des profils des élèves du secondaire dans le but d'offrir des services adéquats avec Jean-François Rodrigue et Joannie Tardif.	
Déploiement des services pour les bibliothèques scolaires avec le soutien de Joël-Vincent Cyr : • Informatisation des bibliothèques et rehaussement des installations physiques; • Poursuite des démarches pour un guichet unique pour les ressources documentaires numériques, promotion et soutien à l'utilisation des plateformes de livres numériques; • Développement des collections; • Embauche d'une technicienne en documentation.	
Accompagnement pour l'élaboration des codes de vie des écoles avec Kelly Fequet.	
Accompagnement pour les plans de lutte contre la violence et l'intimidation avec Kelly Fequet.	
Accompagnement pour les sondages <i>OurSCHOOL</i> avec Kelly Fequet.	
Activités sportives et parascolaires (finales locales et parfois régionales ou provinciales) cross-country, athlétisme, badminton, volleyball, E-Sports, LU, etc. organisées avec l'aide de Jesse Metcalf.	
Activités culturelles, entrepreneuriales, parascolaires et en lien avec la persévérance scolaire comme les camps cuisine et plein air, Culture à l'école, Secondaire en spectacle, le musée ambulant, le mini-camp des 6 ^e année, gardiens avertis, Défi OSEntreprendre, etc. avec l'aide de Sarah Iris Foster.	
Participation des élèves à certaines des activités : • Cross-country local à Chevery et St-Paul : environ 107 athlètes de 6 écoles entre la 4^e année et la 5^e secondaire; • Camp cuisine à l'école Mgr-Scheffer : 16 participants de 7 écoles entre la 1^{re} et la 4^e secondaire; • Tournoi multisport à l'école Mgr-Scheffer : 103 athlètes de 7 écoles entre la 1^{re} et la 5^e secondaire; • Régional du Secondaire en spectacle à Sept-Îles : 3 artistes et 1 organisatrice de l'école Mgr-Scheffer, 3^e et 4^e secondaire; • Régional de volley à Baie-Comeau : équipe de filles A et équipe de gars de l'école Mgr-Scheffer; • Régional de badminton à Sept-Îles : 17 athlètes de 3 écoles entre la 1^{re} et la 4^e secondaire; • Provincial de badminton à Montréal : 2 athlètes des écoles Netagamiou et Mgr-Scheffer, 2^e secondaire; • Provincial volleyball à Sept-Îles : équipe de gars de l'école Mgr-Scheffer;	

• Camp plein-air à l'école St-Joseph : 20 participants de 7 écoles entre la 1^{re} et la 4^e secondaire y compris les 6 élèves d'Anticosti; • Athlétisme local à l'école Mgr-Scheffer : 140 athlètes de 7 écoles entre la 3^e année et la 5^e secondaire; • Athlétisme régional à Sept-Îles : 33 athlètes de 6 écoles entre la 6^e année et la 5^e secondaire; • Provincial d'athlétisme à Rivière-du-Loup : 13 athlètes des écoles Mgr-Scheffer, St-Paul et St-Augustine; • Mini-camp à l'école Mgr-Scheffer : environ 23 participants de 5 écoles en 6^e année.	
ORGANISATION DE L'ÉQUIPE DES SERVICES ÉDUCATIFS	
Prévention	Solutions - Priorités 2022-2023
Révision des tâches des professionnels.	Développement pour les professionnels sur l'accompagnement pour outiller les équipes-écoles et non pour donner des réponses toutes faites.
Organisation des services éducatifs et répartition des services selon les besoins des écoles.	
NOTRE DÉFI : DEVENIR DES ACCOMPAGNANTS EFFICACES!	
SUIVI POUR LES ÉLÈVES AU POSTSECONDAIRE 5	
39 élèves finissants en secondaire 5 au CSSL. Parmi ceux-ci, l'obtention du DES peut être incertain pour 5 élèves.	
Des cours d'été (LEARN ou ÉtudeSecours) et des examens de reprise s'organisent localement.	
<u>Projets des élèves pour 2022-2023 :</u>	
Diplôme d'études professionnelles (DEP) : 13	
Cégep (techniques ou général) : 17	
Université hors province : 1	
Sabbatique : 3	
En processus de décision : 4	

Les autres services aux élèves

Des services de transport scolaire étaient disponibles pour les élèves de Port-Menier, Mutton Bay, La Tabatière, Vieux-Fort, Rivière St-Paul, Brador, Blanc-Sablon et Lourdes-de-Blanc-Sablon.

Des services de garde étaient en place dans les écoles Mgr-Scheffer, St-Augustine et Netagamou.

La surveillance du midi a été offerte aux écoles Mecatina, Mountain Ridge, St-Paul et Mgr-Scheffer.

La **maternelle 4 ans à temps plein** a été offerte aux écoles Mgr-Scheffer et Mountain Ridge, selon la mesure du MEQ. La **maternelle 4 ans à temps partiel** a été offerte aux écoles Harrington, St-Augustine, St-Joseph et Netagamou. La **maternelle 5 ans temps plein** a été offerte aux écoles Kegaska, Mecatina, Mountain Ridge, St-Augustine, Mgr-Scheffer, St-Joseph et Netagamou.

Les particularités en 2021-2022

La pandémie étant derrière nous, toutes les écoles ont offert l'éducation à temps plein et en présentiel pour tous les élèves.

Le parcours de formation axée sur l'emploi a été offert à quatre élèves aux écoles Mgr-Scheffer, St-Joseph et St-Augustine : un élève était inscrit en formation semi-spécialisée (FMS) et trois en formation préparatoire au travail (FPT). Ces programmes ont permis de qualifier deux élèves : un élève en FMS et un élève en FPT.

La plateforme Mozaïk a été implantée pour toutes les écoles. La collecte des absences des élèves et la collaboration avec les parents sur Portail Parents ont été les objectifs pour l'année 2021-2022.



2. Gouvernance du Centre de services scolaire du Littoral

2.1. Conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

Calendrier des séances tenues

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

Décisions du conseil d'administration

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

2.2. Autres comités de gouvernance

▪ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral

▪ Liste des comités du Centre de services scolaire du Littoral et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Groupe consultatif Basse-Côte-Nord	Mme Lucia Cucchiara Mme Jacqueline Gallibois Mme Céline Girard M. Randy Jones M. Philip Joycey Mme Gabrielle Landry M. Marc-André Masse Mme Ghislaine Nadeau-Monger M. Keith Rowsell
Comité consultatif de gestion (CCG)	Mme Kelly Anderson Mme Geneviève Boucher M. Pierre Boudreau M. Stéphane Daoust Mme Karine Dubé Mme Karen Fequet Mme Céline Girard Mme Marie Hamel Mme Martine Joncas M. Philip Joycey Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Rebecca Nadeau-Monger Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux Mme Katia Tardif

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)	Mme Erika Anderson Mme Gabrielle Anderson Mme Stacey Anderson Mme Marie-Philippe Asselin Mme Tara Bobbitt M. Dean Buckle Mme Kimberly Buffitt Mme Karine Dubé Mme Éoui Gagnon-Grenier Mme Marie Hamel M. Philip Joycey Mme April Kippen Mme Nancy Rémillard M. Keith Rowsell Mme Katia Tardif Mme Wendy Tremblay Mme Christa Walsh
Comité de parents (CP)	<i>Parents</i> Mme Brittany Anderson Mme Tara Bobbitt Mme Kimberly Buffitt Mme Jacqueline Gallibois Mme April Kippen Mme Charline Marcoux Mme Marie-Lyne Monger Mme Melody Strickland Mme Nadia Wellman <i>CSSL</i> Mme Geneviève Boucher M. Pierre Boudreau M. Stéphane Daoust Mme Marie Hamel M. Philip Joycey Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Ana Osborne Mme Marie-Pier Rioux
Comité de répartition des ressources (CRR)	Mme Kelly Anderson Mme Céline Girard Mme Karine Dubé Mme Karen Fequet Mme Marie Hamel Mme Martine Joncas M. Philip Joycey Mme Nadia Landry M. Marc-André Masse Mme Rebecca Nadeau-Monger Mme Marie-Pier Rioux Mme Ana Osborne

2.3. Code d'éthique et de déontologie

Ne s'applique pas au Centre de services scolaire du Littoral.

2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Centre de services scolaire du Littoral n'a pas traité de dossier de divulgation d'actes répréhensibles.

3. Résultats

3.1. Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1. Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- **Orientation 1** : Susciter l'engagement des élèves et des apprenants par la mise en place d'expériences d'apprentissage significatives et en facilitant l'accessibilité à la diversité.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
1.1 D'ici 2021, assurer l'accès à des ressources éducatives et à l'accompagnement pédagogique du personnel, des élèves et des apprenants afin de faciliter l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication en classe.	Inventaire des portables et utilisation des plateformes	Toutes les écoles et tous les centres	Atteint	Atteint
1.2 D'ici septembre 2021, offrir deux programmes à vocation particulière à l'ensemble des élèves du Centre de services scolaire du Littoral.	Nombre de programmes à vocation particulière offerts	2 programmes	Non atteint	Non atteint
1.3 Offrir des milieux d'apprentissage ainsi que des parcours de formation flexibles et propices au cheminement de l'ensemble des élèves et des apprenants par la mise en place d'un système de coordination favorisant les meilleures transitions.	Système de coordination mis en place	S. O.	S. O.	S. O.

- **Orientation 2** : Favoriser la cohérence des interventions entre les différents services offerts aux élèves en développant des équipes collaboratives pour mettre en œuvre le modèle de Réponse à l'intervention (RAI) et pour mieux soutenir les équipes-écoles dans son application.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
2.1 S'assurer que tous les enseignants du préscolaire et du primaire ont reçu la formation sur le modèle RAI par des spécialistes du domaine, d'ici septembre 2020.	Nombre d'enseignants ayant reçu la formation	Tous les enseignants du préscolaire et du primaire	Partiellement atteint	Partiellement atteint
2.2 Développer un langage commun en identifiant les pratiques jugées efficaces et probantes par la recherche au sein des différents intervenants/services, et ce, dans trois écoles, d'ici septembre 2021.	Création d'outils pour chaque palier d'intervention	3 écoles	Atteint	Atteint
2.3 Mettre en place les principes du modèle RAI par les trois équipes-écoles ciblées accompagnées par une équipe collaborative, d'ici septembre 2022.	Création et utilisation d'outils	3 écoles	Atteint	Atteint

Explication des résultats

L'objectif 1.2, qui était très ambitieux pour la taille du Centre de services scolaire du Littoral, n'a pas été atteint, entre autres, à cause de changements dans les priorités de l'organisation. Plusieurs démarches ont toutefois été poursuivies, telles que la mise en place de nombreux projets de formation à distance entre les écoles et les centres. Enfin, le CSSL a facilité l'accès à certains programmes offerts par d'autres centres de services scolaires pour les élèves et les apprenants de son territoire.

Pour ce qui est de l'objectif 1.3, n'ayant pas déterminé de cible au départ, il est difficile, voire impossible, d'en juger l'atteinte. Toutefois, plusieurs moyens ont été mis en place. L'équipe des professionnels a été bonifiée, des cours en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP) ont été offerts à distance et du mentorat/jumelage entre les écoles et les centres a été pratiqué dans la majorité de nos établissements.

L'objectif 2.1 a été partiellement atteint, car le centre de services scolaire a d'abord priorisé certaines équipes-écoles pour les formations et l'accompagnement en lien avec la RAI. Dans les écoles accompagnées, les enseignants du secondaire ont également fait partie du processus avec ceux du préscolaire et du primaire. L'intention de déployer le projet graduellement dans d'autres écoles du CSSL dans les prochaines années demeure.



3.1.2. Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
<i>Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.</i>	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Écart de 15 points entre les garçons et les filles	21,3 points	6,5 points	5,7 points	s.o.
		Écart de moins de 10 points entre les EHDA et les élèves réguliers	13 points	35,8 points	33,8 points	s.o.
<i>Ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.</i>	La part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire (réseau public)	11 %	17,8 %	8,6 %	13,8 %	s.o.
<i>Porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).</i>	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	84 %	80 %	85,7 %	82,8 %	s.o.
<i>Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire, dans le réseau public (ELA 6^e année pour le secteur anglophone).</i>	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire en FLE et de la 6 ^e année du primaire en ELA	90 %	FLE : 66,7 % ELA : 94,4 %	s. o.	s. o.	FLE : 88,2 % ELA : 88,9 %
<i>Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.</i>	État des bâtiments	85 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant	s. o.	s. o.	s. o.	s.o.
<i>Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte du territoire du centre de services scolaire.</i>	Taux de population adulte qui atteint un niveau 3-4-5 en littératie aux résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s.o.
<i>Augmenter à 100 % la proportion des écoles primaires qui font bouger les élèves 60 minutes par jour, d'ici 2022.</i>	Proportion des écoles primaires qui atteignent la cible de 60 minutes par jour	100 %	30 %	67 %	100 %	100 %

Les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves varient considérablement d'une année à l'autre à cause, entre autres, de la très petite taille des cohortes du CSSL. Il en est de même pour la majorité des résultats de notre organisation. Pour contrer cet effet, nous avons utilisé la moyenne des données des cinq dernières années lors de nos discussions et sommes intervenus directement selon les besoins de chaque élève dans nos petits milieux.

Les résultats manquants pour 2019-2020 et 2020-2021 sont la conséquence de la pandémie et de la décision du MEQ de ne pas dispenser d'épreuves ministérielles aux élèves du primaire et du secondaire en juin 2020 et juin 2021.

Les données sont incomplètes pour l'état des bâtiments du Centre de services scolaire du Littoral. Toutefois, plusieurs travaux sont effectués annuellement et des sommes considérables sont investies sur l'ensemble du territoire (voir la section 4.5.1).

Pour ce qui est du rehaussement des compétences en littératie de la population adulte, les données disponibles pour la Basse-Côte-Nord sont regroupées avec celles de la Minganie. Il est donc difficile d'obtenir des données précises qui ne concernent que les adultes du territoire du CSSL. Des démarches ont été entreprises pour obtenir nos propres données.

3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire du Littoral

▪ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire (nombres d'élèves de l'établissement)	Exemple : Moins de 10 événements déclarés	Exemple : De 10 à 19 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
St-Joseph (17)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Kegaska (8)	Aucun événement	Aucun événement	-
Harrington (15)	Aucun événement	Aucun événement	-
Netagamou (39)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
Gabriel-Dionne (3)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
Mecatina (29)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %
St-Augustine (44)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Mountain Ridge (53)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %
St-Paul (52)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Mgr-Scheffer (172)	Aucun événement	Aucun événement	-

3.2.2. Interventions dans les établissements du Centre de services scolaire du Littoral

Tous les établissements ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence. Ce plan de lutte vise à offrir des milieux sains et sécuritaires aux élèves.

Les événements précédemment cités ont fait l'objet d'un suivi par les intervenants et la direction d'établissement, facilitant ainsi la mise en place d'interventions selon la nature et la gravité des événements. Parmi ces interventions, on retrouve notamment des communications et des rencontres avec les élèves et les parents, des gestes de réparation, des interventions individuelles, des sanctions prévues au code de vie de l'établissement, des plans d'accompagnement, des références auprès du personnel professionnel ou d'un partenaire. Aucune des interventions relativement à l'intimidation et à la violence n'a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

3.3. Procédure d'examen des plaintes

Conformément à la *Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* du Centre de services scolaire du Littoral, le cheminement d'une plainte se déroule principalement en quatre (4) étapes :

1. **S'adresser directement à la personne impliquée dans la situation.** Plusieurs situations peuvent être résolues facilement en s'adressant directement à la personne concernée. Parfois, il s'agit simplement de communiquer avec le membre du personnel impliqué dans la situation.
2. **Communiquer avec le supérieur immédiat de la personne impliquée.** Si le plaignant est insatisfait des résultats liés à la première étape, il est invité à s'adresser au supérieur immédiat du membre du personnel impliqué dans la situation. Ce dernier doit examiner la plainte et chercher, dans la mesure du possible, à régler la situation.
3. **Communiquer avec le responsable des plaintes.** Si les démarches précédentes ne permettent toujours pas de régler la situation à la satisfaction du plaignant, le supérieur immédiat dirige ce dernier au responsable de l'examen des plaintes qui tentera de trouver une solution.
4. **Communiquer avec le protecteur de l'élève.** Le plaignant insatisfait du traitement de la plainte par le centre de services scolaire peut demander l'intervention du protecteur de l'élève pour analyse.

Les écoles du Centre de services scolaire du Littoral ont organisé de nombreuses activités pour agir en prévention contre la violence et l'intimidation. Elles ont été accompagnées dans leurs démarches d'amélioration du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* afin d'adopter les meilleures pratiques. Le sondage *NotreÉCOLE* a été utilisé dans les écoles. Ce sondage a permis de donner une voix aux élèves et a servi de guide aux actions à entreprendre. Les programmes de développement socio-émotionnel, tels que *Vers le Pacifique* et *Second Step*, ont également été présents dans les écoles afin de donner aux élèves les outils nécessaires à la résolution de problèmes et au développement des habiletés sociales.

4. Utilisation des ressources

4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire du Littoral

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

La répartition annuelle des revenus permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose afin d'offrir des services de qualité visant à favoriser la réussite des élèves. La répartition des ressources est en lien avec l'atteinte de ses objectifs fixés en conformité avec son *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) et les projets éducatifs de ses établissements.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

L'équité, la transparence, le respect des encadrements légaux et le maintien de l'équilibre budgétaire sont les principes directeurs qui guident la répartition annuelle des revenus.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les montants sont alloués en fonction de la clientèle, des besoins exprimés par les établissements et des sommes reçues par le ministère.



4.2. Ressources financières

État de la situation financière au 30 juin 2022

	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (découvert bancaire)	9 649 943,01	4 481 215,03
Subvention de fonctionnement à recevoir	3 465 540,65	3 983 234,58
Subvention d'investissement à recevoir	28 546 930,08	26 165 514,85
Débiteurs	764 025,58	783 365,12
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	42 426 439,32	35 413 329,58
PASSIFS		
Emprunts temporaires	6 370 361,44	0,00
Créditeurs et frais courus à payer	2 169 659,75	2 986 831,85
Subvention d'investissement reportée	26 527 419,87	24 175 162,97
Revenus perçus d'avance	153 422,74	46 149,22
Provision pour avantages sociaux	1 043 337,74	1 099 764,74
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	21 491 613,77	20 452 981,90
Autres passifs	595 446,65	1 283 053,69
TOTAL DES PASSIFS	58 351 261,96	50 043 944,37
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-15 924 822,64	-14 630 614,79
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	28 290 101,87	26 012 916,88
Charges payées d'avance	139 336,68	152 523,95
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	28 429 438,55	26 165 440,83
EXCÉDENT ACCUMULÉ	12 504 615,91	11 534 826,04

État des résultats
Exercice clos le 30 juin 2022

	2022	2021
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du MEQ	23 456 614,85	22 604 309,58
Subvention d'investissement	0,00	0,00
Autres subventions et contributions	697 190,20	588 225,49
Droits de scolarité et frais de scolarisation	16 943,00	82 591,78
Ventes de biens et services	531 045,62	349 335,06
Revenus divers	276 665,10	97 985,47
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	1 486 266,47	1 276 776,73
Total des revenus	26 464 725,24	24 999 224,11
CHARGES		
Activités d'enseignement et de formation	9 332 960,08	8 742 687,54
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	6 309 739,04	5 345 575,84
Services d'appoint	1 032 235,70	1 056 075,01
Activités administratives	2 894 376,39	2 577 517,38
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	4 092 909,29	3 789 652,63
Activités connexes	1 889 141,87	2 677 145,24
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	-56 427,00	-61 659,75
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0,00	302,89
Total des charges	25 494 935,37	24 127 296,78
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	969 789,87	871 927,33

4.3. Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	32 481,05	0,00	32 481,05	20
2. Personnel professionnel	24 073,50	0,00	24 073,50	30
3. Personnel enseignant	117 401,83	219,63	117 621,45	174
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	77 013,43	15,00	77 028,43	124
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	35 146,81	6,30	35 153,11	49
Total en heures	286 116,61	240,93	286 357,54	397

- Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)	
<i>Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo</i>	280 907,42
Total des heures rémunérées effectuées (B)	
<i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	286 357,54
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	
Calcul : (C) = (B) – (A)	5 450,12
Respect du niveau de l'effectif	
Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non. Une demande d'ajustement des cibles a été effectuée.

4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	-	-
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	8	1 316 495 \$
Total	8	1 316 495 \$

4.5. Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1. Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

2020-2021 (Année précédente)	2021-2022 (Année de reddition de compte)		
Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2021	Allocation pour l'année 2021-2022	Dépenses encourues pour l'année 2021-2022	Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2022
4 959 718 \$	2 000 000 \$	1 829 012 \$	5 130 706 \$

Projets réalisés en 2021-2022 :

- Réfection de l'enveloppe extérieure de l'école Mgr-Scheffer;
- Décontamination de moisissure - Rénovation des blocs sanitaires de l'école Mountain Ridge;
- Achat et installation d'une génératrice à l'école Netagamou;
- Achat et installation d'une génératrice à l'école St-Augustine;
- Travaux de plomberie dans la résidence à quatre (4) logements de Chevery;
- Réfection de la toiture de l'école Gabriel-Dionne (sinistre);
- Peinture de l'intérieur de l'école St-Joseph;
- Réaménagement intérieur du centre St-Bernard;
- Démolition des murs de briques extérieurs de l'école Mgr-Scheffer (sinistre);
- Réfection des égouts des résidences 14A12 et 14A13.

4.5.2. Ressources technologiques

En 2021-2022, le Service des technologies de l'information a vécu beaucoup de changement tout au long de l'année. La pénurie de main-d'œuvre n'a pas permis d'avoir une équipe complète. En fait, l'équipe était composée de trois personnes : un technicien en informatique, un technicien en informatique classe principale et un opérateur en informatique. Mentionnons que notre directeur a pris sa retraite et que nous n'avons pas réussi à pourvoir son poste.

Les membres de l'équipe, avec l'aide de consultants externes, ont tout de même assuré un soutien pédagogique et administratif à l'ensemble de l'organisation. L'équipe a répondu à plus de 3000 requêtes d'assistance provenant des écoles, des centres d'éducation des adultes et des bureaux administratifs.

L'équipe a également maintenu à jour le parc informatique composé d'environ :

- 650 postes de travail;
- 500 tablettes numériques de type iPad;
- 46 imprimantes réseau;
- 85 tableaux interactifs ou télévisions intelligentes (Smartboard);
- 10 systèmes de visioconférence;
- 10 robots pour la formation à distance (Double Robotics);
- 14 serveurs physiques qui supportent +-50 serveurs virtuels.

De plus l'équipe des technologies de l'information s'est occupée de :

- Plateformes infonuagiques Office 365 et Google;
- Progiciels de gestion de la GRICS;
- Infrastructure réseau, filaire et sans-fil;
- Sécurité informatique;
- Téléphonie et communication unifiée;
- Salles de serveurs : serveurs, stockage, redondance et alimentation.

Nous espérons être en mesure de pourvoir nos postes pour la prochaine année scolaire afin de poursuivre les opérations courantes du maintien et de l'amélioration du parc informatique.

5. Annexe du rapport annuel

Rapport du protecteur de l'élève

Maître Donatien Grenier, protecteur de l'élève, n'a reçu aucune plainte durant l'année scolaire 2021-2022. Une copie du rapport de Me Grenier est disponible à la page suivante.



RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE
DU CENTRE des services scolaires du Littoral
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Plainte(s) reçue(s) : aucune

Plainte(s) concernant des actes d'intimidation ou de violence : aucune

Signé à New Carlisle, ce 15 août 2022



DONATIEN GRENIER
Protecteur de l'élève